



N° 24 Mai 2018



## Editorial

Les administrateurs du CIQ ont été réélus et continueront de travailler dans un esprit d'équipe et pour l'intérêt général du quartier. Nous sommes heureux d'accueillir quatre nouveaux administrateurs prêts à œuvrer en ce sens.

Nous avons créé un site web afin d'accueillir au mieux les nouveaux venus et de vous tenir informés de la vie du quartier.

Lors de notre Assemblée générale, Messieurs Jérôme et Loïc Ducastel, jardiniers paysagistes, sont venus exposer leur travail et parler tout particulièrement de la taille et des maladies des buis.

Une nouvelle procédure de lutte contre les sangliers a été mise en place. Vous trouverez la démarche à suivre.

Le chemin Pierre Pascal a récemment été limité à 50km/h. Il en sera bientôt de même pour la route des Pinchinats.

La fête champêtre des Pinchinats aura lieu le dimanche 3 juin. Venez nombreux. C'est toujours un moment très convivial où tout le monde est heureux de se retrouver et de faire de nouvelles connaissances.

La commémoration du 11 novembre 1918 approche et le CIQ envisage une petite cérémonie devant le monument aux morts des Pinchinats.

L'équipe de la rédaction

## Sommaire

- **Editorial**
- **Messages du CIQ**
- **Limitation de vitesse**
- **Procédure sangliers**
- **Commémoration du 11 Novembre**
- **Exposé en AG**
- **Bulletin d'adhésion**

## Messages du CIQ

### Composition du nouveau conseil d'administration

Emmanuèle Chinot est présidente du CIQ et est secondée par deux vices présidents, Michèle Magnan et Roger Arata, le trésorier est Chris Korthals Altes et la secrétaire est Marcelline Meuriot. Noëlle Copin, Catherine Vilain, Etienne Colliot, Daniel Caraglio, Jean-François Marey, Olivier Chinot, Daniel Rogier et Luc-Henri Tesse complètent le bureau pour former le nouveau Conseil d'administration.

### Fête des Pinchinats

Comme chaque année, la fête des Pinchinats se déroulera dans les jardins de la chapelle Sainte-Anne le 3 juin 2018. L'ouverture des stands accompagnée d'un café se fera à l'issue de la messe de 9h30 : marché paysan, exposition d'objets d'art et d'artisanats, livres... Chacun participe à l'élaboration du buffet campagnard au gré de ses talents culinaires ! Apéritif et boissons sont offerts par le CIQ. C'est l'occasion de renforcer les liens amicaux entre nous.

*Inscriptions pour les stands : contacter Michèle Magnan au 06 12 87 06 98.*

### Site web

Le site web du CIQ est consultable depuis octobre dernier : CIQ des Pinchinats. Pour nous faire part de vos remarques, de vos questionnements, écrivez-nous à [ciquixpinchinats@gmail.com](mailto:ciquixpinchinats@gmail.com)

Le Bureau du CIQ

## Limitation de vitesse

Depuis le 6 mars dernier la vitesse est limitée à 50km/h sur le chemin Pierre Pascalis.



## Procédure sangliers

Pour contacter *le nouveau lieutenant de louveterie* et demander l'organisation de battues administratives, une nouvelle procédure est à suivre :

1-Adresser un mail à Monsieur Philippe BAYEN (DDTM Marseille) [Philippe.bayen@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:Philippe.bayen@bouches-du-rhone.gouv.fr)

2-Indiquer :

- Nom, prénom, adresse et n° de téléphone du demandeur
- Lieu de prolifération des sangliers

3-Le demandeur sera contacté par la DDTM pour la suite à donner.

## Commémoration du 11 novembre 1918

Le comité de quartier organisera le 11 novembre 2018 une cérémonie en hommage aux soldats des Pinchinats morts pour la France. Le monument se trouve dans la chapelle Sainte-Anne.

C'est une façon aussi de se souvenir des hommes tués au combat et de leurs familles ayant habité notre quartier.



## L'art topiaire et l'entretien des buis

Messieurs Jérôme et Loïc Ducastel nous ont exposé, lors de l'Assemblée générale, leur travail de paysagistes et tout particulièrement la taille et l'entretien des buis.

Dans notre quartier ils ont travaillé pendant vingt ans à La Gaude et continuent de travailler à Chainé ; à Venelles, au domaine de Violaine ; à Puyricard dans les jardins à la française de Romégas.



### Le buis et l'art topiaire

Le buis, *Buxus*, se prête facilement à la taille. La *topiaire*, c'est l'art de tailler les buis avec des formes décoratives, souvent de façon géométrique. Cet art s'est développé depuis l'Antiquité grecque et romaine et s'est poursuivi au Moyen Age dans les monastères. Son âge d'or a été au XVIIIème siècle, le château de Versailles en étant l'aboutissement. Puis la mode a changé et le jardin à l'anglaise s'est répandu, la topiaire trouvant refuge dans les parcs des châteaux et des belles demeures. La voici qui revient à l'honneur.

### Les maladies du buis

*La Pyralle*. Si vous remarquez la présence de toiles et de cocons tissés à la base du buis, ainsi que de petites déjections vertes au sol et sur les branches basses, votre buis est atteint. Il devient marron et les feuilles se dessèchent. Vous pouvez également voir des chenilles de couleur verte, avec des lignes longitudinales jaunes et noires et de petites verrues noires. Enfin, au dernier stade de l'évolution de cette maladie du buis, des papillons volent autour de vos buis dès la nuit tombée.



La volutella, *Volutella Buxi*, s'attaque aux racines et dessèche le buis qui roussit. On l'appelle aussi la maladie du dépérissement.

*Cylindrocladium buxicola*. Cette maladie atteint le feuillage et les rameaux. Le premier symptôme montre des taches claires sur le jeune feuillage entouré d'un cercle rougeâtre. Très vite les tâches s'unissent, le feuillage sèche et tombe. Cette maladie est à son comble par temps orageux (température élevée + humidité).

### Les traitements

Le buis est sensible aux excès d'humidité - attention aux buis plantés en bordure de pelouse. Le goutte à goutte est préférable ou sinon un arrosage avec asperseur tous les dix jours pendant dix heures. C'est plus efficace car la plante va chercher l'eau en profondeur.

Avant et après la taille, bien désinfecter les outils de coupe. Une taille trop fréquente et trop sévère fragilise la plante.

Supprimer tous les sujets morts en les déracinant.

En agissant très vite, on endigue la maladie. Sinon, il est recommandé d'appliquer un insecticide bio ou de la bouillie bordelaise ou un fongicide systémique bio.

Il est important de traiter pour éviter la propagation des maladies.



## Bulletin d'adhésion 2018

Nom et prénom :

Adresse mail :

Adresse postale :

**J'adhère** et joins mon chèque d'adhésion 2018 :

**16 euros** à l'ordre du **CIQ des Pinchinats**

Bulletin à renvoyer ou à remettre avec le chèque chez le trésorier : **Christian Korthals Altes**

7, les Hauts Pinchinats 13100 Aix en Provence

Virement possible sur le compte du CIQ :

IBAN FR76 1027 8065 0200 0222 4894 549 / BIC CMCIFR2A